

Assistant maternel / Garde d'enfants

RNCP34691 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	330t
Formacode(s)	44030
Code(s) ROME	K1303
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	29/06/2020
Date d'échéance	29/06/2023

Certificateur(s)

IPERIA · SIRET : 40041787900089

Partenaires habilités

185 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 185 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ACADEMIE DU PERSONEL DE MAISON	81119809200033	Former et organiser l'évaluation
ACADEMIE ZOUZOUS APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL	85039060000011	Former et organiser l'évaluation
ACCUEIL INSERTION FORMATION ORIENTATION	40143799100029	Former et organiser l'évaluation
ACTION FORMATION	34234133600028	Former et organiser l'évaluation
ADAPECO	79457699100044	Former et organiser l'évaluation
ADG	52004190600048	Former et organiser l'évaluation
ADVENCE COACHING ET FORMATION	80465919100014	Former et organiser l'évaluation
A.F.C.I	39297563700043	Former et organiser l'évaluation
AFEC	42219375500028	Former et organiser l'évaluation
AFEC	42219375500259	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 185 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34691-assistant-maternel-garde-d-enfants/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'Assistant maternel ou le Garde d'enfants prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence. Le mode de garde d'enfants chez un assistant maternel ou chez le particulier employeur est en France le premier mode de garde des enfants de moins de 3 ans, en dehors des gardes par la famille.

L'assistant maternel - garde d'enfants peut exercer au domicile du particulier employeur, à son propre domicile (dans ce cas, avec l'agrément d'Assistant maternel requis), il peut également exercer son activité au sein d'une Maison d'Assistant Maternel.

Dans tous les cas, l'Assistant maternel ou le Garde d'enfants doivent contractualiser et négocier un contrat de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs.

Il accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant, au préalable, il a préparé son intervention. Il contribue au développement, à l'autonomie et à l'éveil de l'enfant.

Ce professionnel s'inscrit comme maillon des interactions au sein des sphères de vie de l'enfant. Il est également un acteur de liens dans l'environnement global de l'enfant par les relations développées avec ses protagonistes : professionnels de la santé, animateurs, éducateurs... Il respecte la confidentialité des informations reçues.

ACTIVITÉS VISÉES

- Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs
- Gestion de son activité professionnelles auprès de particuliers employeurs
- Prévention et sécurité au domicile
- Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables
- Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant
- Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant
- Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
- Repas de l'enfant

COMPÉTENCES ATTESTÉES

L'Assistant maternel – Garde d'enfants gère son activité multi-employeurs. Pour cela il construit et initialise son activité professionnelle, organise son activité multi-employeurs en prenant contact avec les acteurs de son environnement professionnel pour mettre en place un plan d'action pour sa recherche/son développement d'activité.

Il organise l'espace professionnel en aménageant et sécurisant le logement et les espaces de vie et de loisirs, en fonction d'une évaluation des risques présents au domicile.

Il instaure une relation et une communication efficaces grâce au recueil des informations nécessaires à l'accompagnement, à la définition des limites des interventions, à l'adaptation du positionnement en fonction des situations familiales rencontrées.

Il répond aux besoins de l'enfant dans son environnement pour cela il veille à l'hygiène des lieux où le jeune enfant exerce ses activités ; il conçoit, propose et réalise des menus équilibrés.

Il contribue à l'hygiène, à la nutrition et au développement de l'enfant de moins de trois ans en diversifiant les activités d'éveil, accompagnant l'enfant dans la prise de son repas, procédant à la toilette.

Il favorise le développement, l'autonomie et l'éveil de l'enfant de plus de trois ans en réalisant les activités suivantes : surveiller et prévenir les risques liés à la prise d'autonomie de l'enfant, accompagner des activités d'éveil, animer une activité avec plusieurs enfants; et en l'accompagnant dans la vie quotidienne, et dans ses trajets.

Blocs de compétences

RNCP34691BC01 — Développement de son activité professionnelle auprès de plusieurs particuliers employeurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer une

stratégie de recherche d'emploi dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Rechercher un

emploi avec des outils de communication adaptés au secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

Développer des

actions visant à maintenir son employabilité dans le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de situation professionnelle

RNCP34691BC02 — Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs

LISTE DE COMPÉTENCES

Passer un entretien de recrutement avec un particulier employeur afin de favoriser l'embauche et d'instaurer une confiance mutuelle.

Gérer son activité professionnelle et les relations de travail avec un ou plusieurs particuliers employeurs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de situation professionnelle

RNCP34691BC03 — Prévention et sécurité au domicile

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place des actions de prévention et de sécurisation de l'habitat pour assurer la sécurité des enfants et des adultes.

Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels au domicile du particulier employeur ou à son propre domicile afin de sécuriser son intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de situation professionnelle

RNCP34691BC04 — Entretien du domicile et du linge : pratiques éco-responsables

LISTE DE COMPÉTENCES

Entretenir le domicile.

Entretenir le linge.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP34691BC05 — Projet d'accueil et d'accompagnement personnalisé de l'enfant

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir un projet d'accueil.

Mettre en place un projet d'accompagnement personnalisé adapté aux besoins, capacités et attentes de chaque enfant et de sa famille.

Collaborer avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant pour assurer le suivi et la continuité de son accompagnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de situation professionnelle

RNCP34691BC06 — Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser les

soins du quotidien de l'enfant en l'accompagnant dans ses apprentissages.

Aider l'enfant à

se mouvoir et à se déplacer au quotidien afin d'assurer sa sécurité et son bien-être.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

RNCP34691BC07 — Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant

LISTE DE COMPÉTENCES

Proposer des activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant.

Accompagner l'enfant dans les activités d'éveil et de socialisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Étude de situation professionnelle

RNCP34691BC08 — Repas de l'enfant

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser les repas en collaboration avec le particulier employeur afin de garantir le bien-être de l'enfant.
Cuisiner des plats équilibrés pour l'enfant afin de contribuer à son développement global et à sa bonne croissance.
Accompagner l'enfant dans ses apprentissages durant les repas afin de contribuer à son épanouissement et à son autonomie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Assistant maternel exerce son métier dans son domicile privé seul et/ou en présence de sa famille ainsi que dans des Maisons d'Assistants Maternels (MAM).
Le Garde d'enfants exerce au domicile des parents du ou des enfants en charge. Le garde d'enfant peut également travailler alternativement dans deux domiciles différents en cas de garde partagée.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Assistant maternel – Garde d'enfant – Auxiliaire parental

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité d'Assistant Maternel est réglementée et nécessite de posséder un agrément du Président du Conseil Départemental de son département - Loi n° 2005-706 du 27 juin 2005 (décret n° 2006-1153 du 14 septembre 2006 relatif à l'agrément). La prise en charge de l'enfant à son domicile est soumise à certaines exigences variables d'un département à un autre et peuvent concerner par exemple le droit ou non à donner le bain de l'enfant.
Les Gardes d'Enfants, salariés du particulier employeur sont soumis à un cadre réglementaire dans l'exercice de leurs fonctions : L'aide à la prise de médicaments
Article L313-26 du code de l'action sociale et des familles modifié par la loi du 21 juillet 2009 n° 2009-879 art 124.
« L'aide à la prise des médicaments peut [...] être assurée par toute personne chargée de l'aide aux actes de la vie courante dès lors que, compte tenu de la nature du médicament, le mode de prise ne présente ni difficulté d'administration ni apprentissage particulier. »

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 400 €
Familles professionnelles (FAP)	T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	23 609
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	6 %
Familles professionnelles (FAP)	T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le niveau d'étude n'est pas un prérequis obligatoire et IPERIA préconise aux organismes de formation d'être attentif à certains indicateurs tels que le projet professionnel, les motivations, la représentation du métier, l'esprit d'initiative, la compréhension des consignes et la transmission d'informations compréhensibles à l'oral comme à l'écrit, la résolution de calculs simples (gérer un petit budget, faire des courses, mesurer des quantités pour les repas), l'identification de ses disponibilités horaires, mobilité (permis de conduire ou autre moyen de locomotion).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Un jury de délivrance de la certification professionnelle est composé, quel que soit la voie d'accès, d'un salarié, d'un employeur et d'un délégué à la certification d'IPERIA l'Institut, Président du jury.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	5 838 €
Selon la branche	5 126 € – 7 200 €
Prise en charge	Branches concernées
5 838 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 200 €	CPNEFP des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile
6 166 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 917 €	CPNEFP Mutualité
5 126 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)

Base légale

Date de décision	29/06/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	29/06/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	220	70	64 %	—
2018	503	179	70 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP17914

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP37795

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34691/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1 328
Parcours menés à terme	1 197
Taux d'achèvement	90 %
Période	02/2022 – 03/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1 667
Montant total engagé	1 602 537 €
Coût moyen par dossier	961 €
Durée moyenne	25 h
Période	12/2020 – 06/2023
France compétences	100 %
France Travail	0 %
Reste à charge titulaire	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %
Régions	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.